

## *Arnicot* et les noms du hanneton en Belgique romane

par MAURICE PIRON,  
Professeur à l'Université de Gand.

D'après l'enquête de JEAN HAUST préparatoire à l'ALW (n° 452 du questionnaire), les noms du hanneton en Belgique romane se ramènent à cinq types principaux (1), pour ne rien dire du type français emprunté par certains parlers (ouest wallon : *am'ton*, etc.).

I et II. Aux extrémités de la Wallonie, le hanneton est désigné par le bruit qu'il fait en volant. Le rouchi connaît le type BRUYANT (*bruã, bruwã, bruã, brüyã*, etc.) qu'on retrouve sporadiquement dans l'ouest wallon (*bruwã* à Walcourt et à Jamioulx, *bruã* à Bourlers). En gaumais, les formes *hurlã, hurlõ, hurlõ, hurlõ* nous renvoient à un autre type d'origine verbale, HURLANT (avec atténuation de sens). Cette aire se prolonge en Lorraine française (dép. de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle), comme le montre la carte « hanneton » de l'ALF (n° 683). Chose plus curieuse, elle réapparaît à l'ouest, en zone picarde, principalement sous la forme *urlõ*, dans les départements

(1) On ne s'occupe ici que des termes génériques. Sont donc exclues les dénominations secondaires : p. ex. types MEUNIER et CAPUCIN pour désigner respectivement les variétés blanches et brunes (à corselet rougeâtre) du hanneton commun.

du Pas-de-Calais, de la Somme, du Nord et de l'Aisne, voisinant avec BRUYANT.

III. Le type le plus répandu est un représentant probable de BALLER, par allusion au vol tournoyant et ondulant de l'insecte. Sous des formes diversifiées par la finale, *baluš* dans le centre et l'ouest wallons, *balŕw* dans l'est wallon (1) — on pourrait ajouter de nombreuses variantes : *balūt*, *balūf*, *balūw*, *balu*, *balaw*, etc. — ce type recouvre la presque totalité de l'aire wallonne *sensu stricto*.

IV. Dans la partie centrale du Hainaut, on relève en plusieurs endroits (Mons, Maisières, Ath, La Louvière) un type PRÊCHEUR : *prěšĕ*, *prěšĕ* (de même au point 270 [Nord] de l'ALF). Convient-il de faire ici le rapprochement avec des formations à première vue analogues comme *capucin*, hanneton brun, à Godarville et *bèguène*, femelle du hanneton, à Châtelet? Je ne pense pas. Pour comprendre l'appellation de prêcheur donnée au hanneton, il faut savoir que cet insecte est chez les enfants l'instrument de certains jeux. Un de ces jeux consiste à faire tournoyer le hanneton après l'avoir attaché au moyen d'un fil à l'abdomen, de telle façon que, saisi entre deux doigts pendant son vol, l'insecte bourdonne et se démène, les ailes ouvertes : on dit alors qu'il prêche, parce que son agitation bruyante fait penser aux gesticulations d'un prédicateur en chaire (2). J. HAUST a relevé cet usage dans le nord-est liégeois (Glons,

(1) Sur la forme de Liège *ĕbalŕw* (arch. *byĕs ĕbalŕw*), cf. DL, 59.

(2) Un jeu du même nom est décrit différemment, pour la France, par E. ROLLAND (*Faune popul. de la France*, III, 334). On attache le hanneton « à l'aide d'un gros fil dans un espèce de chaire faite avec des morceaux de carte, en ayant soin que leurs premières pattes seulement paraissent. Les hannetons, ainsi retenus, font des efforts pour s'échapper ; ils rapprochent leurs antennes ou cornes et semblent avoir un bonnet carré ; ils tirent la tête, étendent les pattes, ce qui leur fait parfaitement imiter les gestes des prédicateurs ».

Heure-le-Romain, Hognoul) et le folkloriste ROGER PINON, qui a poursuivi une enquête approfondie sur les jeux enfantins, a noté en des points fort espacés de la Belgique romane la phrase par laquelle on constate le manège de l'insecte : *l' bruant préche* (Mouscron), *l' baloûje préche* (Fosses, Andenne), *l' balou préche* (Malmedy), etc. Ce qui prouve que c'est bien le jeu qui, dans une région déterminée, a amené la dénomination du hanneton, et non l'inverse.

V. Nous en arrivons au mot qui fait l'objet principal de cette note : *arnicot* occupe la moyenne et la basse Semois, aux confins du wallon, du champenois et du lorrain. Pour cette région à cheval sur la frontière franco-belge, les données de l'ALW viennent se fondre dans celles, plus complètes, de l'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, de CH. BRUNEAU, I, 466 (n° 822) ; on s'y reportera pour le relevé et la localisation des formes. Notons sommairement que *ārnikǫ*, (*h*)*ār-* alterne fréquemment avec *ērnikǫ*. Quelques variantes : *ōrnikǫ*, *ērnikē* (*ēr-*), *ērlikē*, d'où *arlikē* « arlequin ». On trouve de plus les dérivés (*h*)*ārnikǫtē* (Florenville et Lacuisine) *ārñtē* (Chiny) et une altération (*h*)*ārnikǫkē* (Bertrix) par attraction avec un diminutif de « coq ». Au même type appartiennent encore la forme messine *arnišō* donnée par ZELIQZON et, en Champagne, *arnu* enregistré comme synonyme de *āntō* au point 148 de l'ALF.

De même que *marticot*, en liégeois et en chestrolais (1), est un petit Martin, *arnicot*/*ērnicot* est un diminutif, à l'aide du suffixe *-icot*, du prénom *Arno(u)ld* (*Arnaud*)/*Erno(u)ld* (2). Mais pourquoi, en Ardenne méridionale, le

(1) En un point unique de la Semois, à Herbeumont, *marticot* = hanneton.

(2) Cf. mon *Étude sur les noms wallons du singe* parue dans ce *Bulletin*, XVIII ; spécial<sup>t</sup> p. 348.

hanneton s'est-il approprié ce prénom ? On sait que le vocabulaire patois de la faune est fait de larges emprunts à l'anthroponymie. Ainsi, la coccinelle se nomme parfois Marguerite ou Catherinette, le geai Colas, Richard, Gérard ou Jacques; l'ours, l'âne et le singe se partagent Martin; etc. L'arbitraire joue un grand rôle dans ce genre d'appellatifs. Tel n'est pas, comme on va le voir, le cas d'*arnicot* qui doit s'expliquer autrement que par la seule affectivité.

Le type ARNAUD (*arnaut, ernaut, arnois, arnou*, etc.) est représenté dans les parlers gallo-romans par une famille sémantiquement mal famée. En combinant les données du FEW (I, 143) et de MIGLIORINI, *Dal nome proprio al nome comune* (Genève, 1927, 156-7), on obtient une gamme de sens assez variée : mari trompé ou complaisant, mauvais garnement, sot, imbécile, querelleur, homme de mauvaise humeur, chat mâle, hanneton ; cette dernière acception (peut-être aussi l'avant-dernière) rentre apparemment dans une autre catégorie que les précédentes.

C'est un fait bien connu que certains prénoms sont voués, dans la langue, à un usage dépréciatif (1). L'état de mari trompé en a notamment mobilisé plusieurs, parmi lesquels Guillaume (d'où le wallon *wiyot, wiyême*) et Arnaud. La dévotion populaire, pratique jusque dans l'irrévérence, n'a pas manqué de vouer malicieusement à un protecteur spécial une corporation aussi nombreuse. Hagiographiquement, le titre appartenait de droit à saint Gangulphe, qui paya de sa vie des tribulations conjugales notoires. En fait, cette peu glorieuse promotion échut au titulaire de notre prénom : du Roman de la Rose (*saint Ernol, patron des cous*) au proverbe moderne *entrer dans la confrérie de*

(1) Cf. GEORGES DOUTREPONT, *Les prénoms français à sens péjoratif*, Bruxelles, 1929.

*saint Arnolphe*, la tradition comique proclame Arnaud patron des cocus (1).

Dans un récent article consacré à *Arnaud* (*Mélanges Hoepffner*, Paris, 1949), M. LEO SPITZER considère que les emplois métaphoriques assez divergents rappelés ci-dessus remontent à un « topos » de base, celui de la « mythologie germanique déclassée par le christianisme » (p. 111) : en l'occurrence *Hernequin* (> *Hernaut*, *Arnaut*, par substitution de suffixe), variante française de *Herlequin* « au sens originaire de *membre de la chasse aérienne, diable* » [comp. la *mesnie Hellequin*] (p. 109). Dans sa tentative de rattacher les divers sens de notre mot à la notion primitive de chasseur sauvage, M. SPITZER glose *hanneton* : « insecte vagabond s'il en fut » (p. 111). Sans vouloir discuter une explication générale qui sort à la fois de notre compétence et de notre propos, disons simplement que le type wallon-champenois ARNAUD = *hanneton* ne se rattache pas au thème qu'envisage l'éminent linguiste, mais dérive d'un des sens figurés du nom propre. Un bissémantisme — comme dirait GILLIÉRON — sera pour nous fort suggestif : c'est celui qu'on relève, à la suite du FEW, dans le rémois *arnoud* : « mari trompé » et « hanneton ».

Peut-il y avoir un rapport entre *Arnaud/arnoud* = mari trompé et *arnoud/arnicot* = hanneton ? L'hypothèse qu'une des deux significations est secondaire par rapport à l'autre nous place devant une alternative. Ou bien, le sens de *hanneton* préexiste et explique celui de *cocu* : idée peu défendable rien qu'à considérer la répartition des deux sens : *hanneton* confiné vers le nord-est, *mari trompé* attesté dans plusieurs provinces françaises (Normandie,

(1) Cf. G. DOUTREPONT, *op. cit.*, p. 8. — Le héros de *L'école des femmes* ne s'appelle Arnolphe que parce que MOLIÈRE a voulu donner à son personnage un nom approprié au rôle de *sot* qu'il redoute et qu'il joue dès avant le mariage qu'il a projeté.

Lorraine, Champagne...) et répandu dès l'ancien français (GODEFROY, v<sup>o</sup> *Arnol*). Ou bien, c'est l'hypothèse inverse qui est vraie — et le problème revient alors à montrer comment un des appellatifs du cocu (ici Arnaud) a pu devenir, dans un groupe de parlers, le nom habituel du hanneton.

C'est le lieu de rappeler la traditionnelle représentation facétieuse des maris trompés, porteurs de cornes au sommet du front. Représentation ancienne et dont la popularité n'aurait nulle peine à se recommander de textes de tous genres, à commencer par le premier acte de *L'école des femmes*.

Or, précisément, le hanneton, possède, entre autres caractéristiques, des antennes appelées *cornes* dans l'usage courant. Joignant l'esprit d'observation à l'ironie familière, nos gens du peuple ont donc rebaptisé d'une façon expressive le hanneton en le qualifiant de petit cocu. Et — détail que j'espère propre à décourager un contradicteur — la plaisanterie avait d'autant plus de sens que les cornes du hanneton mâle sont visiblement mieux développées : elles comportent sept lamelles, vous diront les naturalistes, au lieu de six chez la femelle...

---